



## Dicastère bâtiments : Contacts et supports de travail

---

Vous avez l'intention de construire une annexe à la maison de paroisse? Vous souhaitez donner une meilleure efficacité énergétique à vos bâtiments ecclésiastiques? L'ancien «foyer protestant» a un urgent besoin de rénovation?

En tant que conseiller/-ère de paroisse en charge des bâtiments, ces questions et d'autres encore vous concernent directement. En réponse aux directives en partie complexes dans des projets de constructions, vous trouvez ci-dessous des adresses de contact et des aides concrètes au travail.

Projets	Informations	Contact
Transformation / Nouvelle construction / Rénovation	<p>Il est recommandé de s'associer assez tôt les compétences d'une personne spécialisée pour l'élaboration d'un avant-projet. Celle-ci peut vous donner des conseils précieux pour l'obtention du permis de construire et pour les obligations et injonctions lors de la publication d'appels d'offres.</p> <p>Il convient également de prendre en compte que les bâtiments ecclésiastiques sont souvent des biens architecturaux de grande valeur. Y a-t-il éventuellement dans votre paroisse une ou un architecte qui serait disposé à vous conseiller?</p> <p>Canton du Jura: Loi concernant les rapports entre les Eglises et l'Etat du 26 octobre 1978, <i>Les Eglises reconnues et les paroisses qui en dépendent administrent leur patrimoine de façon autonome.</i></p>	<p>Canton de Berne: lien vers le <a href="#">Service des monuments historiques (be.ch)</a></p> <p>Canton du Jura: lien vers la <a href="#">Section des monuments historiques - République et Canton du Jura</a></p>

<p>Amélioration de l'efficacité énergétique</p>	<p>Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure soutiennent les paroisses dans leurs efforts en matière de protection climatique. Avec la coopération des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure et de l'association «œco Eglises pour l'environnement», les paroisses peuvent recevoir des conseils en matière de protection climatique. Des spécialistes se tiennent à leur disposition et elles peuvent obtenir les coordonnées de services fédéraux et cantonaux.</p>	<p>Lien vers la page «<a href="#">Protection du climat</a>» :</p> <p>Lien vers l'association «<a href="#">œco Eglises pour l'environnement</a>»</p>
<p>Diverses questions spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Permis de construire</li> <li>• Publication d'appels d'offres</li> <li>• Usage plus étendu de bâtiments ecclésiastiques</li> </ul>	<p>La première personne de référence est le/la chargé-e de dossier de la commune</p> <p>Canton de Berne Pour de plus amples informations, la préfecture responsable pour votre paroisse, de même que l'office cantonal pour les affaires communales et l'organisation du territoire sont à votre disposition.</p> <p>Canton du Jura</p> <p>Selon la taille du projet de construction et des offres qui y sont liées, il faut observer les prescriptions applicables aux appels d'offres. Nous vous conseillons, de vous mettre suffisamment tôt en rapport avec l'office cantonal responsable en vue d'une consultation.</p> <p>Vous souhaitez éventuellement faire un usage plus étendu de votre église ou de la maison de paroisse en raison de nouveaux besoins sans toutefois devoir procéder à des</p>	<p>Canton de Berne: Lien vers la <a href="#">préfecture compétente</a></p> <p>Lien vers <a href="#">l'Office cantonal des affaires communales et de l'organisation du territoire</a></p> <p>Lien vers le <a href="#">Délégué aux affaires communales de la République et Canton du Jura</a></p> <p>Canton de Berne/Canton du Jura : voir ci-dessus</p> <p>Lien vers : <a href="#">:PF_PUB_Usage-etendu-du-patrimoine-religieux_2019.pdf (refbejuso.ch)</a></p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien financier pour projets de construction</li>   <li>• Cloches d'église</li> </ul>	<p>transformations importantes. Vous trouvez du matériel sur notre site internet.</p> <p>Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure soutiennent dans leurs projets de construction les paroisses ayant droit à la péréquation financière. Vous trouvez sur notre site internet les premières informations ainsi que des coordonnées.</p> <p>Il arrive que le son des cloches dérange les habitantes et habitants, en particulier la nuit. Le Bureau de renseignements pour conseils de paroisse se tient volontiers à votre disposition pour vous conseiller.</p>	<p>Lien vers la page «<a href="#">Péréquation financière</a>»:</p> <p>Lien vers le <a href="#">Bureau de renseignements pour conseils de paroisse</a></p>
--	---	--

Dates de mise à jour des données: 2022